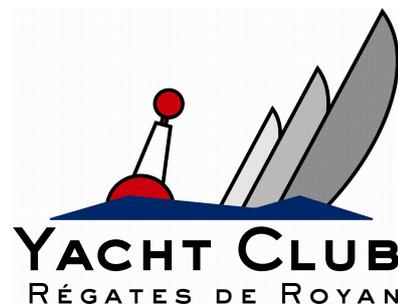




Régates de Royan
Port de plaisance
17200 ROYAN
Tel : 05.46.05.44.13 / Fax :
05.46.06.53.70
Mail : regates.royan@wanadoo.fr



ROYAN – PAUILLAC - ROYAN

Samedi 19 et dimanche 20 juin 2010

Avis de course et de croisière

1. PARCOURS

- Royan - Pauillac le samedi 19 juin
- Pauillac - Royan le dimanche 20 juin
- Pas de marques de parcours

2. ORGANISATION

Régates de Royan, club affilié à la Fédération Française de Voile
Frédérique Lechene ou Ronan Geoffroy : 05 46 05 44 13
Jacques Pommeret : 06 63 25 73 1

3. REGLES

La régata sera régie par :

- Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2009-2012*,
- Les règles de Courses Croisière au Handicap et leurs règles de jauge
- Le présent Avis de Course
- Les Instructions de Course Type Habitables 2009-2012

4. INSCRIPTIONS

- Inscriptions aux Régates de Royan, du mardi au vendredi de 8h30-12h et de 14h-18h , et le samedi de 8h30 à 12h, ou par fax ou par e.mail.
- Pour la catégorie régata les concurrents doivent remplir les conditions du paragraphe 8
- Pour la catégorie croisière ls concurrents doivent remplir les conditions simplifiées du paragraphe 9
- Droits d'inscription à payer : néant

5. PROGRAMME SPORTIF

Samedi 19 juin 2010 : Royan-Pauillac

- mise à disposition du comité de course pour un **départ à 8h30 en baie de Royan**
- pas de marques de parcours
- ligne d'arrivée à Pauillac : entre le mat de pavillon sur la jetée du port de plaisance (pavillon bleu) et le phare de Patiras. Chaque concurrent devra franchir cette ligne entre la jetée et le chenal de navigation et se faire identifier (distance recommandée inférieure à 100m par rapport à la jetée)

Dimanche 20 juin 2010 : Pauillac-Royan

- briefing 12h00
- **départ 14h00** entre le mat de pavillon et le chenal de navigation, sans emprunter ce dernier au moment du départ
- pas de marque de parcours
- arrivée entre la R1 à laisser à bâbord et la bouée gonflable blanche à tribord
- Fin de journée : proclamation des résultats et remise des prix

6. MODIFICATIONS DE L'AVIS DE COURSE

L'autorité organisatrice se réserve le droit d'amender le présent avis de course si des modifications s'avéraient souhaitables pour la sécurité et/ou la sportivité de l'épreuve.

7. CLASSEMENT

- Deux catégories : régates et croisière
- Le classement pour chaque course sera effectué en temps compensé (temps/temps) sur la base du handicap national

8. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION POUR LA CATÉGORIE RÉGATE

Chaque bateau doit être titulaire de sa carte HN valable pour l'année en cours.

- Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant aux Régates de Royan.
- Chaque membre de l'équipage doit avoir sa licence FFVoile valide portant le cachet médical (avec une autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés)
 - les licences temporaires sont possibles accompagnées d'un certificat médical datant de l'année en cours.
 - le certificat de jauge ou de conformité

9. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION POUR LA CATÉGORIE CROISERE

- Les bateaux de la catégorie croisière doivent s'inscrire en complétant le formulaire joint et le faire parvenir aux Régates de Royan.

10. PLACE AU PORT

Le port de Pauillac est prévenu de notre arrivée. Il nous accorde demi-tarif (exemple :11€ pour les bateaux de 10m à 10,99m et 13€ pour 11m à 11,99m)

Renseignements Port de pauillac, 05 56 59 12 16, VHF 09.

11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates et à la croisière entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course ou à une croisière en groupe relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

12. RENSEIGNEMENTS

Régates de Royan : Port de plaisance 17200 ROYAN

Tel : 05.46.05.44.13 / Fax : 05.46.06.53.70

Mail : regates.royan@wanadoo.fr / Internet : <http://www.regatesderoyan.com/>

